

Interreg V-A Espagne-France-Andorre POCTEFA 2014-2020

Interreg
POCTEFA



UNIÓN EUROPEA
UNION EUROPÉENNE

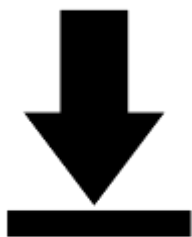
WEBINAR 28/11/2017

PROCEDURES

MODIFICATIONS

Dirigé aux chefs de file avec l'objectif de connaître d'une façon pratique comment réaliser une demande de modification.

IL EXISTE UN GUIDE



www.poctefa.eu

Documents/Guides

Il explique les types de modifications possibles ,leurs limites ainsi que la procédure à suivre.

Je sais quelles modifications
faire!

1º. Mail à consultas@poctefa.eu
avec le nº EFA et l'acronyme.

2º. Le SC va m'accompagner
dans ce processus.



Le chef de file/bénéficiaire est tenu d'informier tout son partenariat de la demande de modifications et de tous les documents modifiés.

LES MODIFICATIONS SE FONT:

- DANS LES FICHES DES BÉNÉFICIAIRES

Si les données concernant les contacts sont modifiables: Le chef de file peut modifier les données et doit informer par mail le SC.

Si les données concernant les contacts ne sont pas modifiables: Prendre contact avec le SC (changement de dénomination, de représentant légal, n° de compte, CIF/SIRET, etc.)

- DANS LE RESTE DU FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Le chef de file doit la réaliser par le biais de la **tâche de DEMANDE DE MODIFICATION**, disponible sur la plate-forme SIGEFA.



**IL FAUT REMPLIR
UNE CANDIDATURE
PROVISOIRE DANS LA TÂCHE DE
DEMANDE DE MODIFICATION .**

**EN CLIQUANT SUR “COMPROBAR”
SIGEFA VÉRIFIE QUE LES LIMITES
INDIQUÉES DANS LE GUIDE SONT
RESPECTÉES.**

COMPROBAR

**SI JAMAIS LA DEMANDE EST
APPROUVÉE, LA
CANDIDATURE PROVISOIRE
REMPACERA LE
FORMULAIRE APPROUVÉ.**



7 CHANGEMENTS POSSIBLES:

1. PROROGATION / CALENDRIER
2. PARTENARIAT
3. PARTENAIRES ASSOCIÉS
4. TIERS CONVENTIONNES
5. PLAN DE FINANCEMENT
6. PLAN D'ACTION
7. TABLEAU DES COÛTS

1. PROROGATION / CALENDRIER: date de fin et modification du calendrier .

•

2. PARTENARIAT: retrait, remplacement ,inclusion d'un bénéficiaire/partenaire.



Si un bénéficiaire qui se retire a déclaré des coûts, il ne devra en aucun cas être éliminé du partenariat et les informations concernant la dépense devront être maintenues dans le plan de financement et dans le tableau des coûts.

3. PARTENAIRES ASSOCIÉS: retrait ou inclusion.

4. TIERS CONVENTIONNES:

retrait ou inclusion de celui-ci en tant que bénéficiaire au sein du partenariat.

5. PLAN DE FINANCEMENT:

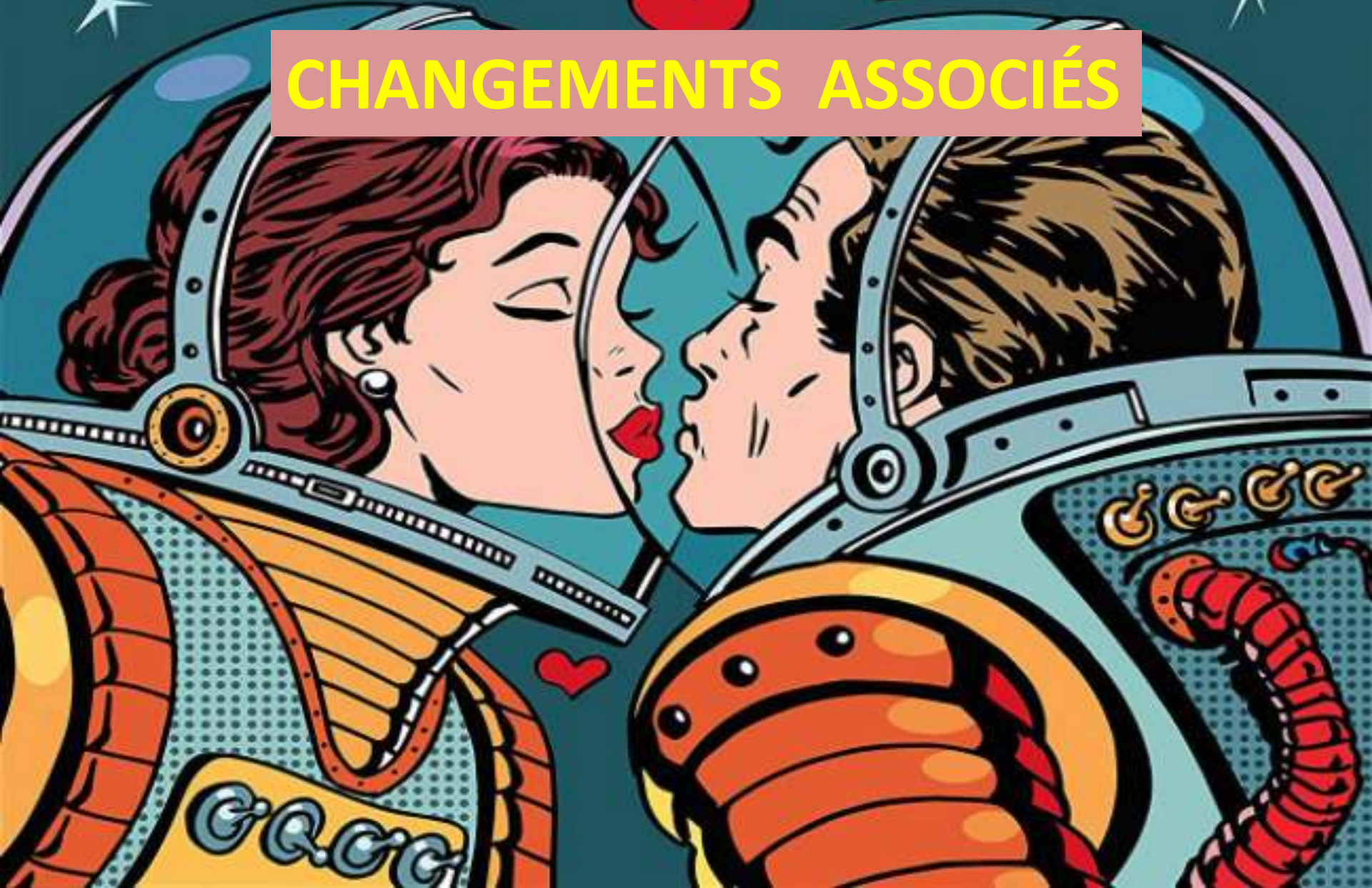
modification à la baisse du coût total , répartition du budget entre les bénéficiaires ou inclusion des cofinancements publics.

6. PLAN D'ACTION: actions et réalisations, mise à jour des indicateurs, etc.

7. TABLEAU DES COÛTS:

écart supérieur à 10% ou
nouvelles dépenses non
prévues.

CHANGEMENTS ASSOCIÉS



Programa financiado por el FEDER / Programme financé par le FEDER

Interreg 
POCTEFA UNION EUROPÉENNE
LEADERSHIP

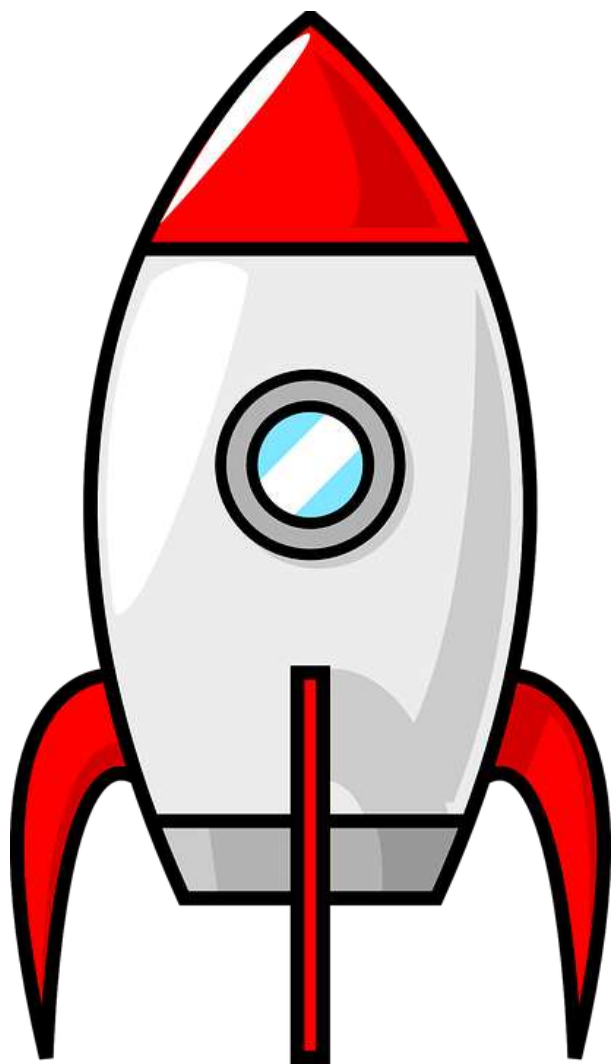
EXEMPLE DE CHANGEMENTS ASSOCIÉS:

Ex. 1. Un CHANGEMENT DANS LE PARTENARIAT implique un changement dans:

- PLAN D'ACTION
- TABLEAU DES COÛTS
- PLAN DE FINANCEMENT

Ex. 2. Une MODIFICATION SUR LA DATE FINALE DU PROJET implique un changement dans:

- CALENDRIER DES ACTIONS
- TABLEAU DES COÛTS (si la nouvelle date est dans une autre annualité).



AVANT DE COMMENCER LA TÂCHE DANS SIGEFA

REGROUPER LES MODIFICATIONS ET PRÉVOIR :

- FAISABILITÉ DE LA MODIFICATION
- JUSTIFICATION
- CONSÉQUENCES POUR LE PROJET
- DOCUMENTS QUI ACCOMPAGNENT LA DEMANDE

VÉRIFIER DANS LE GUIDE QUE LES MODIFICATIONS SONT POSSIBLES

- ✓ LIMITE/CONDITIONS
- ✓ Nº MAX DE DEMANDES
- ✓ PROCÉDURE A SUIVRE
- ✓ ÉLÉMENTS A AJOUTER DANS LA TÂCHE DE SIGEFA.



CAS
PRATIQUE



1. SUBSTITUTION D'UN BÉNÉFICIAIRE
2. PRORROGATION DE LA DATE FINALE DU PROJET
3. MODIFICATION DU TABLEAU DES COÛTS
4. PLAN D'ACTION

Nous allons le voir dans SIGEFA!

Interreg V-A Espagne, France, Andorre (POCTEFA 2014-2020)



INSTRUCTION DEMANDE DE CHANGEMENTS

- ▶ DONNÉES GÉNÉRALES DU PROJET
- ▶ DESCRIPTION DE LA DEMANDE
- ▶ ANALYSE DE LA DEMANDE ET PROPOSITION DU STC
- ▼ PARTIE F: ANNEXES AU PROJET
 - Instruction de Demandes -Annexes

Instruction de demande

INFORMATION
La fiche c'est fini, ne peut pas être modifié.

INSTRUCTION DEMANDE DE CHANGEMENTS

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Sélectionner la demande de changements concernée par la présente décision:

1 - Demande de modification (17/10/2017) ▼

Organisme demandeur *

Tipo de Procedimiento FR *

Procédure ordinaire
 Procédure extraordinaire



FINALISÉE LA TÂCHE DANS SIGEFA:

Email à
consultas@poctefa.eu

IMPRIMER LE PDF “DEMANDE DE
CHANGEMENTS” ET LE TELECHARGER
UNE FOIS SIGNÉ



Solicitud de Modificaciones

- LE SC INSTRUIT LA DEMANDE
- LE PROGRAMME APPROUVE OU REJETTE LA MODIFICATION.
- SI LA DEMANDE EST APPROUVÉ, UNE MISE À JOUR
OU UN AVENANT À LA CONVENTION FEDER SERA
RÉALISÉ AVEC LA MODIFICATION.

DEMATERIALISATION DANS LA PROCEDURE DE DEMANDE DE MODIFICATION

SIGEFA

MERCI

www.poctefa.eu
consultas@poctefa.eu
#POCTEFA

Interreg V-A est financé par le Fonds Européen de Développement Regional (FEDER)